

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 17+36

Programmation des travaux routiers 2010-2011

QUÉBEC POURSUIT LE REDRESSEMENT DE L'ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER DANS LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Saguenay, le 25 février 2010 — Le ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Serge Simard, au nom du ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Norman MacMillan, a annoncé aujourd'hui des investissements routiers de 131 millions de dollars pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2010-2011. Cette annonce s'inscrit dans la poursuite du vaste plan de redressement de l'état du réseau routier québécois entrepris en 2007.

« Jusqu'à présent, l'engagement de notre gouvernement pour redresser l'état du réseau routier a permis d'obtenir des résultats probants à l'échelle du Québec. En effet, la proportion des chaussées en bon état est passée de 63 % en 2006 à 69 % aujourd'hui. Pour les structures, cette proportion est passée de 53 % à 61 % au cours de la même période. L'an dernier, nous avons réussi à renverser la tendance en stoppant la dégradation des structures au Québec pour la première fois depuis 10 ans. En poursuivant ses investissements, le gouvernement continue d'améliorer le réseau routier québécois de même que la sécurité des usagers », a déclaré M. Simard.

À l'image des dernières années, la saison 2010-2011 des travaux routiers sera particulièrement active dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, on prévoit poursuivre, entreprendre ou compléter 93 chantiers qui se traduiront par la création ou le maintien de quelque 1866 emplois.

« Les investissements annoncés aujourd'hui profiteront à la région du Saguenay-Lac Saint-Jean à bien des égards. Non seulement son patrimoine routier sera-t-il mis en valeur, mais des hommes et des femmes pourront conserver ou trouver un emploi dans leur localité et mettre leur expertise au service de leur communauté. Les chantiers routiers sont une grande source de fierté et de richesse collective », a souligné le ministre Simard.

.../2

Programmation de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

La programmation des travaux routiers 2010-2011 pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est répartie en fonction de quatre grands axes d'intervention, soit la conservation des structures, la conservation des chaussées, l'amélioration du réseau routier et le développement du réseau. On prévoit que 118,6 millions de dollars seront consacrés à la conservation des actifs et à l'amélioration du réseau routier. Plus précisément, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- Conservation des chaussées : 30,1 M\$
- Conservation des structures : 63,7 M\$
- Amélioration du réseau routier : 24,8 M\$
- Développement du réseau routier : 12,5 M\$

Parmi les principaux projets identifiés, mentionnons la poursuite du projet de reconstruction du pont Carbonneau, avec des investissements de 24 M\$ pour 2010-2011. Également, 2 M\$ seront consacrés à la réfection de la route 170, à Saint-Félix-d'Otis. Outre ces projets, d'autres chantiers d'envergure sont prévus, notamment :

- Reconstruction du pont enjambant la rivière Pika, sur la route 169, au coût de 5,5 M\$;
- Réaménagement d'intersection et réfection de la route 169 à Hébertville, au coût de 4,6 M\$;
- Reconstruction du pont de la rivière à l'Ours, sur la route 172 à Saint-Ambroise, pour des investissements de 2,8 M\$.

Soulignons qu'à l'échelle provinciale, les investissements routiers atteindront cette année près de 4,2 milliards de dollars, y inclus la contribution des partenaires. De cette somme, le gouvernement du Québec investira près de 3,5 milliards dans les infrastructures routières.

Un outil supplémentaire au Ministère

Dans la foulée de l'annonce nationale des investissements routiers 2010-2011 du 23 février dernier, le gouvernement du Québec a également annoncé la formation d'une unité anticollusion au sein du ministère des Transports. Cette unité sera dirigée par M. Jacques Duchesneau, ex-président et chef de direction de l'Administration canadienne de la sûreté dans les transports aérien et ex-directeur du Service de police de la communauté urbaine de Montréal. L'unité aura, entre autres, pour mandat : d'assurer une surveillance étroite des marchés, de prévenir la fraude, la collusion et la malversation, d'encourager la pratique loyale des affaires et de mettre en place des mécanismes de détection de la collusion. Dans la réalisation de son mandat, l'unité devra signaler tout cas de collusion réelle ou appréhendée aux autorités policières de l'Opération Marteau.